

Inscriptions ANNEE 2017 – 2018

A déposer au secrétariat ou à la boîte aux lettres de l'aumônerie

67, route de Troux (Cap Saint Jacques) à Guyancourt

ou

A renvoyer rempli par mail:

aumerie@aumeriesqe.com

Photo
D'identité

LE JEUNE

Merci de compléter très lisiblement ces formulaires, ils serviront de référence tout le long de l'année.

Dans le cas d'une réinscription, n'indiquer que les changements

CLASSE Établissement scolaire

NOM Prénom

Date de Naissance Sexe

Adresse

CP Ville

Portable du jeune

Mail du jeune (*très lisiblement en détachant chaque lettre*)

Joues-tu d'un instrument de musique et lequel ?

Nombre d'années antérieures de catéchèse

Paroisse fréquentée : (*cocher la case*)

Saint Quentin, Saint Victor, CAP St Jacques

St Pierre du Lac, N.D de Voisins, St Martin

	Année	Lieu	Diocèse
Baptême	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
1ère Communion	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Confirmation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

JE SOUHAITE PREPARER :

(cocher la ou les cases souhaitées)

Baptême

J'ai déjà fait un an de catéchuménat :

dans la paroisse de Diocèse.

1ère Communion

Confirmation

aumerie@aumeriesqe.com

LES PARENTS

Merci de compléter très lisiblement ces formulaires, ils serviront de référence tout le long de l'année.

Situation familiale : marié(e), divorcé(e), séparé(e), veuf (ve).

Mère

NOM Prénom

Tel fixe Tel portable

Mail : (très lisiblement en détachant chaque lettre)

Père :

NOM Prénom

Tel fixe Tel portable

Mail : (très lisiblement en détachant chaque lettre)

L'AUMONERIE A BESOIN D'AIDE :

- Nous pouvons nous rendre disponible pour une aide administrative.
- Nous pouvons aider à l'animation des samedis matin (6^e ou 5^e) 12 séances par an.
- Nous pouvons être foyer d'accueil (4^e-3^e) une fois par mois.
- Nous pouvons nous rendre disponibles pour une aide ponctuelle à l'aumônerie.

COTISATION ANNUELLE

Obligatoire pour tous les niveaux.

Pour le premier enfant :

65 € : cotisation normale.

Vous souhaitez soutenir les jeunes de l'Aumônerie qui ont des soucis financiers.

10 € **25 €** **40 €** Autre : montant

À partir du deuxième enfant inscrit à l'Aumônerie : (À compléter éventuellement)

40 € x =

TOTAL . €

Chèques à régler à l'ordre de : **AUMONERIE DE SAINT QUENTIN EST**

(Possibilité de faire plusieurs chèques)

Pour toute question ou soucis financiers, n'hésitez pas à nous contacter